



RÉSIDENCE DU CERCLE



UNE BELLE JOURNÉE CHEZ VOUS, DANS UN ENVIRONNEMENT EN MOUVEMENT

Située à 15 minutes de Lyon, la résidence médicalisée du Cercle bénéficie d'un cadre calme et agréable, d'un beau jardin et d'une terrasse arborée où les résidents aiment se retrouver et partager un moment ensemble. La proximité de la Voie Verte est un véritable atout pour la résidence ! Un parcours ombragé et sécurisé, idéal pour les balades. L'établissement dispose aussi d'un terrain de pétanque qui favorise la convivialité, le partage et le lien social. Une résidence moderne, à taille humaine, qui offre soins, sécurité et bien être. Une structure qui répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées.

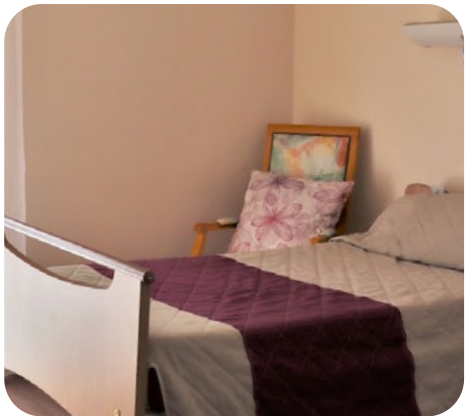
UN ACCUEIL POSSIBLE POUR...

- des séjours courts ou longue durée pour les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie
- les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées
- l'accès au pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)



**DÉCOUVREZ
NOS ATOUTS**





QUALITÉ ET COORDINATION DES SOINS



Le médecin coordonnateur et la cadre de soins animent une équipe afin de garantir la qualité des soins apportés aux résidents.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'infirmiers, d'aides-soignants, d'une psychologue, d'une psychomotricienne, d'un orthophoniste ergothérapeute et de kinésithérapeutes.

VIE SOCIALE



- Sorties extérieures
- Conférences
- Bibliothèque, lecture
- Activité manuelles
- Activités physiques
- Spectacles
- Films
- Jeux de sociétés

HÔTELLERIE & RESTAURATION



Les prestations d'hôtellerie et de restauration sont encadrées par une RHR* et assurées par un personnel qualifié.

Tous les repas sont élaborés sur place par un chef de cuisine et servis au restaurant par un personnel formé à l'Institut Paul Bocuse.

* Responsable Hôtellerie et Restauration

NOS PLUS



- Cadre calme et apaisant
- Jardin et terrasses
- Proximité de la Voie Verte
- Terrain de pétanque
- Espace multi sensoriel et thérapeutique
- Wifi
- Climatisation des espaces communs
- Possibilité d'accepter les animaux domestiques

